



Centres d'encaissement en lutte

Tous concernés !

Du 13 au 17 mai, les agents des quatre centres d'encaissement (CEC à Créteil, CEL à Lille, CER et CEA à Rennes) étaient tous dans l'action en horaires minimum, pendant la semaine de l'échéance du 2ème tiers d'impôt sur le revenu, retardant ainsi l'imputation de dizaines de milliers de chèques (impôt, amendes, produits locaux).

Du 12 au 18 septembre, ils étaient de nouveau en horaires minimum, en occupant l'entrée du CER, du CEL et du CEC chaque matin dès 6h et en grève 24h le 16 septembre, veille de l'échéance du solde de l'impôt sur le revenu, très majoritairement (avec plus de 85% au CER et au CEA à Rennes).

Leur revendication : le respect d'un engagement de la direction générale qui avait annoncé en 2007 que leur prime industrielle serait régulièrement réévaluée... 6 ans plus tard, elle n'a pas bougé d'un centime ! Pourtant, l'activité a évolué... à la hausse... et la pénibilité de leurs tâches s'est accrue.

Nuisances sonores, travail sur machine, poussière, alertes poudre (la dernière vendredi dernier au CEA où les agents ont été enfermés pendant plus de 3 heures avant d'être rassurés sur l'absence de nocivité de la poudre), il est évident que leurs conditions de travail sont extrêmement particulières et que leur régime indemnitaire spécifique est pleinement légitime. Et depuis 2007 de

nouveaux produits sont encaissés, augmentant le nombre de plis à traiter et complexifiant le travail.

La direction générale doit tenir sa parole et réévaluer leur prime industrielle !

Pourtant, il aura fallu toutes ces actions, pour qu'elle daigne répondre aux revendications des agents des centres d'encaissement, relayées par la CGT. Plus de 4 mois de silence, alors que le moyen de pression des agents pèse lourdement sur les recettes de l'État, c'était prendre un risque important, en espérant le pourrissement du mouvement ! Mais loin de s'essouffler, les agents ont été de plus en plus nombreux à se mobiliser et il a bien fallu que la direction accepte de discuter : aujourd'hui, 9 octobre, se tient une réunion à Bercy pour négocier.

Après avoir été ignorés pendant de longues semaines, les agents des centres d'encaissement ne se contenteront pas de miettes et la direction aura tout intérêt à faire des propositions suffisantes, à la hauteur des revendications.

D'ores et déjà, ils ont demandé à la CGT de déposer un préavis de grève reconductible débutant dès le lendemain de la réunion de négociation, avec en perspective l'échéance du 15 octobre... La balle est donc très clairement dans le camp de la direction...

Tous concernés !

Nous sommes tous concernés car ces collègues défendent leurs droits face à une direction qui s'assied sur ses promesses. Ils doivent gagner car leur lutte est juste et leur revendication légitime. Ils doivent gagner car sinon la direction prouvera qu'elle peut, en toute impunité, bafouer ses engagements... et alors à qui le tour ?

Ils démontrent que la politique que mènent le gouvernement et la direction générale des finances publiques, qui est une politique de régression, n'est pas la seule possible.

Ils prouvent que c'est par l'unité des personnels, rassemblés autour de leurs revendications et des modes d'action qu'ils ont eux-mêmes définis, qu'on peut obliger la direction à négocier !

Pour la CGT, c'est bien par la lutte que nous pourrons changer la donne et obtenir des avancées significatives sur toutes nos revendications. Les agents des centres d'encaissement nous montrent le chemin : celui de la révolte et de la mobilisation.